



Commune de
NAMBSHEIM

Vivre à

Nambsheim

Votre bulletin communal d'information - Numéro 39 - Janvier 2023

Sommaire

Page 04 - Le Mot de Madame le Maire

Page 06 - Ecole - PÉriscolaire

Page 08 - Dossier

Page 12 - Histoire

Page 14 - Vie de la commune

Page 18 - Prévention

Page 20 - Salamöhls

Page 22 - Histoire



Etat civil de Juillet à Décembre 2022

Naissance



Le 12 Septembre 2022

Romy MASSENEZ (en photo) fille de Benjamin et Sarah MASSENEZ

4 Rue Joseph Graff

Le 06 Octobre 2022

Constant GOUTH fils de Lucile et Mathieu GOUTH

30 Rue de l'Eglise

Décès



Le 05 Novembre 2022

Jean-Marc ENGEL

1 rue du Château

Le 24 Décembre 2022

Pierre FROMHERZ

7 rue du Rhin

Le 26 Décembre 2022

Joséphine FRETZ née BUCHLY

6 rue du Bois

Manifestations de Janvier à Juillet 2023



Le 12 mars 2023

Ouverture de l'Etang de Pêche

Le 16 Avril 2023

Fêtes des Aînés

Le 6 Mai 2023

Journée Citoyenne

Les Voeux de Madame le Maire

Chers habitantes et habitants de Namsheim,
Il est l'heure de se retourner sur l'année tout juste écoulée et de se projeter vers 2023. En 2022, Namsheim a connu 7 naissances, 3 mariages, 3 PACS et malheureusement 8 décès.

Aujourd'hui nos doyens sont Mme SCHELCHER Marthe 93 ans (18 janvier) et M. GROSS André 97 ans (28 février).

Notre centenaire SCHMITT Marguerite toujours installée chez sa fille à Hombourg, fêtera ses 102 ans le 24 mars prochain. La population officielle de notre village s'élève à 590 habitants.

Les réalisations principales ont été : le désembouage du circuit de chauffage et la remise en état de plâtres et peintures à l'intérieur de l'école, la souscription d'un contrat d'entretien chauffage pour l'ensemble des installations communales, le remplacement de la chaudière gaz de la bibliothèque par une électrique. A ceci se rajoutent l'entretien des locaux et la maintenance.

Je tiens à remercier les employés communaux pour leur travail quotidien au bénéfice de la Commune. Au printemps, 5 personnes Ukrainiennes sont arrivées dans notre village.

Je remercie à nouveau tous ceux qui ont fait preuve de générosité.

Aujourd'hui Viktoria et ses deux enfants sont retournés en Ukraine. Pour eux et l'ensemble du peuple Ukrainien je souhaite que l'année 2023 soit l'année de la paix. A Pâques a eu lieu la 1ère chasse aux œufs. En mai nous avons organisé la fête des aînés au Paradis des Sources à Soultzmatt et la journée citoyenne.

En ce début 2023, des travaux d'élagage vont être effectués dans la cour de l'école et aux abords de la salle polyvalente. Tout au long de

l'année, notre préoccupation sera la réduction des coûts énergétiques. Une nouvelle piste d'économie sera la modification de l'éclairage de l'école. La survenue de fuites sur la toiture zinc de l'école nous contraint à une réflexion pour sa réfection ou son remplacement. Nous allons équiper une classe d'un tableau interactif.

2023 verra la création d'un nouveau regroupement pédagogique. Geiswasser notre associée de longue date se tourne vers Obersaasheim et nous nous rapprochons de Balgau. Ce sont en particulier les pertes d'effectifs et la logique de proximité géographique qui ont mené, en accord avec l'Education Nationale, à ces nouvelles configurations. Namsheim accueillera 2 classes et Balgau 3 classes.

L'organisation reste à définir en concertation avec tous les partenaires pour une mise en place à la rentrée 2023. Je tiens à remercier au passage l'ensemble des personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre école et du périscolaire avec la préoccupation constante du bien-être des enfants.

Le 16 avril nous inviterons les Aînés dans la salle polyvalente pour un repas convivial et un après-midi magique. Le 6 mai se tiendra la journée citoyenne : je vous invite d'ors et déjà à en prendre note dans vos agendas et à nous faire part de vos suggestions.

L'âme d'un village se construit et s'entretient grâce aux associations. MERCI aux personnes qui y sont engagées en responsabilité. N'hésitez pas à les rejoindre et à les épauler pour assurer la pérennité de nos associations ce qui est indispensable pour créer du lien social et apporter de l'énergie positive dans notre village.



M. Tiquet de Geiswasser et Nadège Zwenger de Nambenheim ont accepté de prendre le relai à la bibliothèque et à la gym, merci à eux. Tous nos remerciements à Elisabeth ROCHE qui s'est investie sans compter pendant de nombreuses années pour le bon fonctionnement de ces 2 sections.

Une mention spéciale aussi pour Fernand KASEL : il a été promu Chevalier de L'Ordre National du Mérite pour ses 60 années d'engagement bénévole dans le monde associatif à Nambenheim et ailleurs. Félicitations Fernand pour cette promotion. Puisse-t-on prendre exemple sur ton modèle inspirant, devenu trop rare de nos jours.

Nambenheim n'est pas tout seul. Ce qui se passe chez nous est aussi le résultat de décisions prises dans d'autres instances. Par EcoRhena, notre village est au cœur des projets économiques du territoire et de la Région. Je peux vous dire que j'entretiens un contact régulier avec le SMO (propriétaire des terrains), ils sont sensibles aux contestations qui s'expriment et ont entendu la demande de la commune de préserver les parties les plus proches du village.

Ainsi la bande tampon le long de la zone 2 a été élargie et la pointe sud de la zone 2 complètement sortie des propositions de vente aux entreprises. Des transactions très sérieuses sont en cours dans la confidentialité qu'impose le monde économique et qui laissent entrevoir des avancées pour 2023.

Le sujet EcoRhena sera bien entendu au cœur de nos préoccupations pour cette nouvelle année. Nous nous efforcerons également à trouver des solutions pour apaiser le climat de vie dans le village.

Nous continuerons à embellir Nambenheim et je remercie tous ceux qui y participent en fleurissant leurs maisons ou en respectant et contribuant à la propreté.

Pour finir, je tiens à remercier notre secrétaire de mairie qui vous accueille, écoute vos doléances et vous aide dans vos démarches administratives. A nous aussi, elle est d'une aide précieuse pour la gestion de la Commune.

Merci à mes adjoints et aux conseillers qui s'investissent à mes côtés.

Nous continuerons à avancer et à œuvrer pour le présent et l'avenir de Nambenheim dans l'intérêt général. Mon vœu pour 2023 c'est plus de sérénité et de quiétude dans notre village, de l'intelligence collective, de l'optimisme, le moins de tempêtes possible avec un arc-en-ciel géant pour nous apporter de la lumière et des couleurs dans nos vies.

Bonne santé à tous et Bonne année 2023 à Nambenheim. Merci à l'équipe de rédaction de ce bulletin communal, bonne lecture à tous.

Par Christine Schwartz



Visite de Saint Nicolas à l'école du tilleul

Mardi 6 décembre, Saint Nicolas est venu accompagné de Hans Trapp, rendre visite aux enfants de l'école du tilleul de Nambshem.

Vêtu de son costume d'évêque de Myre, il a pris le temps de faire une halte dans les 2 classes de l'école interrogeant les plus petits sur leur gentillesse envers les parents, les camarades et leur maître.

A l'unanimité tous les bambins sont très sages, obéissants et travaillent bien. La sévérité du père fouettard a fait son effet, aucun d'eux ne

souhaitant repartir avec lui dans son gros sac.

Le patron des écoliers a fait une forte impression et s'est attaché à faire passer des messages de gentillesse aux enfants. Les craintes étant levées et après quelques petites chansons en son honneur, Saint-Nicolas a remis à chaque élève une petite attention gourmande aidé par quelques membres de l'association des parents d'élèves, organisatrice de cette visite.

Par Alain Tourre



Quoi de neuf chez Les P'tits Filous ?

La directrice fraîchement arrivée en juin Audrey et son équipe Nastasia, Sandrine, Annette Cindy et Véronique accueillent cette année 72 enfants sur les trois communes de Balgau, Geiswasser et Nambshheim.

Elles sont une nouvelle fois épaulées par 3 Atsem de Balgau et du RPI, qui se relayent les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi. Les effectifs de la pause méridienne vont de 40 à 58 enfants et de 15 à 25 pour le soir.

En plus du traiteur du midi Gourmet et gourmand, la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace fait désormais appel au traiteur Les petites papilles sur une grande partie de leurs accueils afin de soulager leurs équipes pour fournir des goûters plus sains et variés majoritairement issus de fournisseurs bio et locaux.

Ça s'anime au péri...

Les soirs, les enfants pourront voyager autour du monde avec Sandrine et s'amuser avec les couleurs sous toutes leurs formes avec Nastasia.

Des petits ateliers en lien avec les saisons ou les fêtes sont également proposés par Nastasia pour stimuler tout ce petit monde.

Les mercredis, ce sont Audrey et Stella (remplaçante de Nastasia le temps de son congé maternité) qui font vivre le péricolaire avec des ateliers couture, culinaires et manuels.

Une machine à voyager dans le temps ?

Cette année, les animatrices feront voyager les enfants en commençant par les années 1960-70, puis 1980-90, pour finir par les années 2000 et plus. Ce sont 16 à 36 enfants qui pourront découvrir les danses, les jeux, la mode et les différentes activités des enfants d'autres époques que la leur.

Pour conclure...

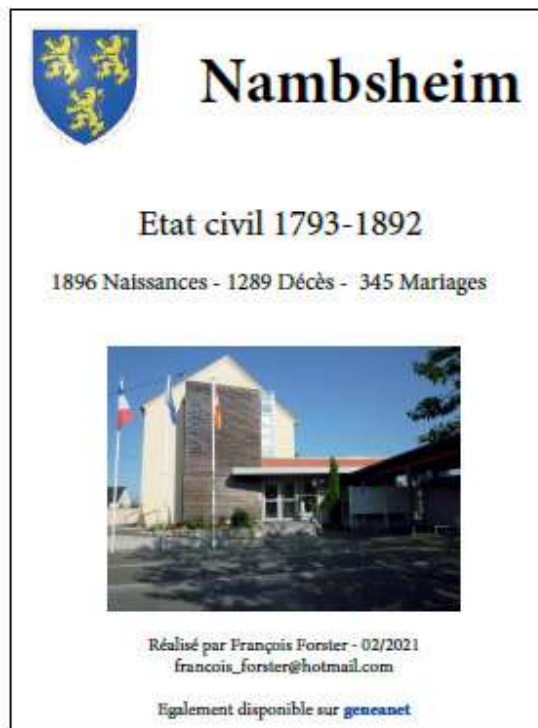
Cette année, la FDFC travaille sur un nouvel objectif qu'est l'inclusion et renforcera prochainement ses équipes afin de répondre aux besoins de tous les enfants qui fréquentent leurs accueils.

Un projet avec l'association locale est également en réflexion. Ayant toujours à cœur de faire des enfants les éco-citoyens de demain, c'est main dans la main avec les familles, le corps enseignant et tous les acteurs gravitant autour que l'équipe des P'tits Filous tend à travailler au mieux une nouvelle fois encore.

Par Audrey Dorgler



L'arbre Généalogique de Namsheim



Je me rappelle avoir reçu, dans les années 1980, les recherches généalogiques du père Morand GUTH sur quelques familles de Namsheim.

A l'époque, j'avais même construit un arbre généalogique à la main sur un poster, que j'ai encore quelque part, avec les descendants de Jean-Jacques FORSTER et Catherine SCHELCHER, mes ancêtres paternels d'il y a 7 générations.

J'y avais retrouvé aussi les familles FORSTER et GUTH de Namsheim.

Cela m'avait étonné à l'époque que je sois un cousin lointain de la famille GUTH de Namsheim. Il m'aura fallu 40 ans de plus pour

me rendre compte de l'ampleur de ces connexions.

Voilà maintenant 30 ans que j'habite aux Etats-Unis. J'avais oublié la généalogie, jusqu'à ce que le covid déferle il y a 2 ans. Il emporte mon père et je me retrouve sans parents avec un désir d'en connaître plus sur mes origines.

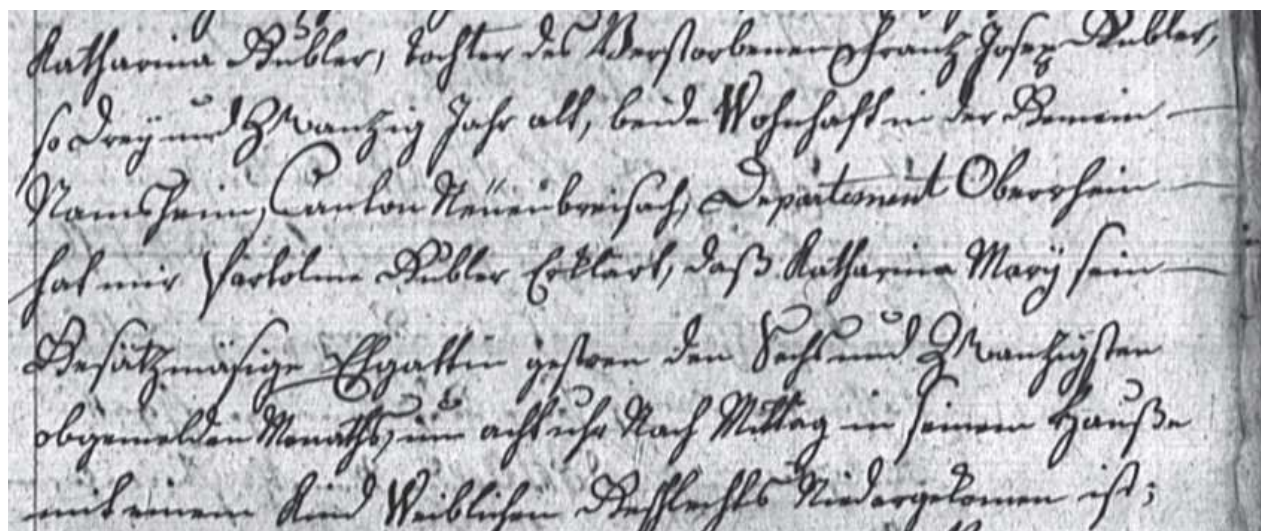
Entre-temps, l'ère du numérique est arrivée et je découvre que les Archives du Haut-Rhin mettent les actes civils de 1793 à 1892 en ligne (<https://archives.haut-rhin.fr/>). Il y a aussi un site Français pour mettre son arbre généalogique en ligne gratuitement (<https://www.geneanet.org/>) où je trouve une poignée d'arbres avec des Namsheimois.

Tout cela tombe à pic pour faire des recherches à l'autre bout du monde. J'installe Ancestris, un logiciel gratuit pour gérer les arbres généalogiques, et je commence à y saisir mes ancêtres.

Je retourne tellement de fois sur les actes civils de Namsheim en ligne que je me demande s'il n'existe pas déjà un relevé de ces actes.

Le Centre de Recherches sur l'Histoire des Familles de Guebwiller offre bien des cahiers, mais ils sont pour la plupart des relevés paroissiaux datant d'avant les actes civils, de 1660 à 1792.

J'en profite pour commander le cahier des registres paroissiaux de Namsheim fait en 1926 par l'Abbé Eugène BERGER et l'instituteur Georges NOEBEL. A part cela, et les recherches du père Morand GUTH il n'y a rien d'autre.



C'est là que je décide de transcrire tous les actes civils de Namsheim en ligne pour que d'autres en profitent aussi et évitent de faire les mêmes recherches.

Cela m'a pris environ 6 mois pour finir le premier livre (un document PDF) avec tous les actes d'état civil de Namsheim de 1793 à 1892 (1896 naissances, 1289 décès, 345 mariages).

Il a fallu apprendre à lire le Fraktur (écriture gothique allemande) pour pouvoir déchiffrer les actes de la période allemande, ainsi que l'écriture quasi illisible de la période révolutionnaire (1793-1806), comme ces exemples le montrent.

Presque toutes les personnes dont les actes ont été transcrits peuvent être connectées à mon arbre généalogique.

Presque toutes, car certaines familles vivant à Namsheim ne se sont pas "mélangées" avec les Namsheimois, comme par exemple les nombreux douaniers qui habitaient Namsheim au 19ème siècle les quelques années durant leur poste avant d'être mutés ailleurs.

En été 2021, les archives du Haut-Rhin ajoutent les actes de 1893 à 1902 mais pour tout ce qui

est plus récent, il faut aller sur place à la mairie.

C'est ce que j'ai enfin pu faire en septembre, après la levée des restrictions covid pour voyager. Valérie WILLIG m'a gracieusement accueilli et permis de passer de longues heures à la mairie à relever les actes d'état civil de 1903 à 1947 pour les naissances et mariages, et de 1903 à 1970 pour les décès. La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, autorise l'accès libre aux actes de plus de 75 ans (sans limite pour les décès).

Les actes concernant Namsheim entre le 31 Octobre 1941 et le 8 Février 1945 sont enregistrés à Balgau.

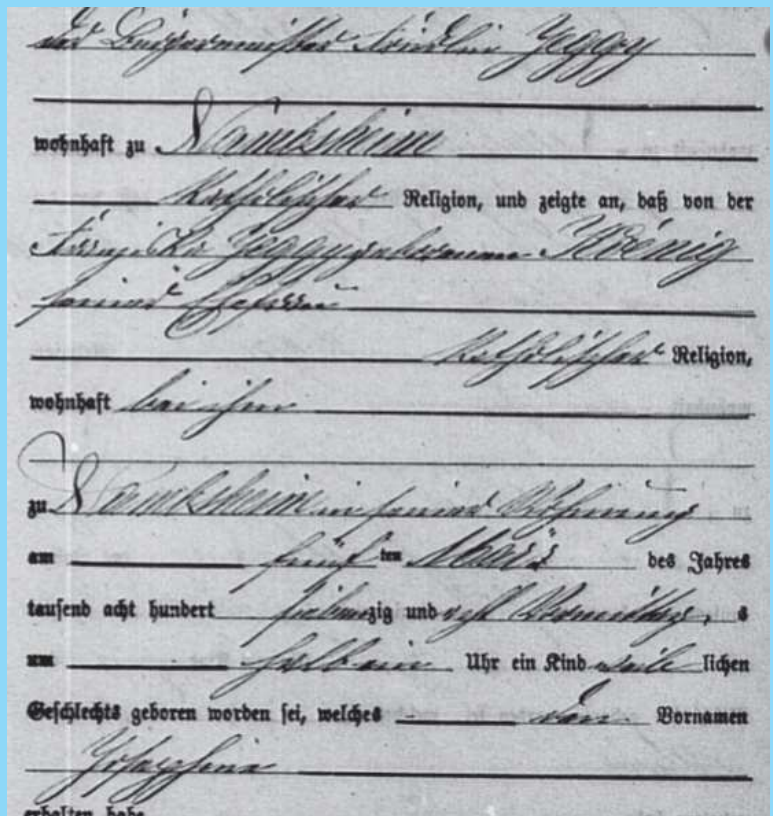
Le 2ème livre (un document PDF) avec tous les actes d'état civil de Namsheim de 1893 à 1947 (349 naissances, 391 décès, 123 mariages) est maintenant fini et disponible.

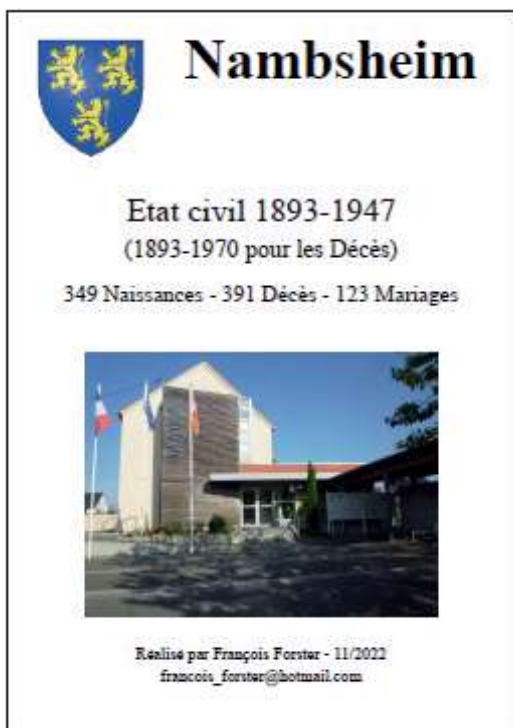
On y retrouve quelques actes notables, comme les actes de décès de 2 pilotes anglais abattus dans le ban de Namsheim en 1916, ainsi que la transcription du décès de VONARB Edouard, auteur de la tuerie dans l'église de Namsheim en 1923, dans une prison à Cayenne en 1930.

Acte de naissance de Joséphine Jeggy en 1878

Der Bürgermeister Fridolin Jeggy, wohnhaft zu Namsheim, Katholischer religion, und zeigte an, daß von der Franziska Jeggy geboren Koenig seine Ehefrau, Katholischer religion, wohnhaft bei ihm zu Namsheim in seiner wohnung am fünften März des Jahres tausend acht hundert siebenzig und acht Vormittags um halb ein Uhr ein Kind weiblichen geschlechts geboren worden sei, welches den vornamen Josephina erhalten habe

Fridolin Jeggy, maire, demeurant à Namsheim, de religion catholique, annonce que Françoise Jeggy née Koenig, son épouse, de religion catholique, demeurant avec lui à Namsheim, a donné naissance dans sa maison le cinq mars de l'an mille huit cent soixante-dix-huit à une heure et demi du matin à une fille, à qui il donne le prénom de Joséphine.





Si vous êtes aussi intéressés par la généalogie, ou voulez juste en savoir plus sur vos ancêtres de Namsheim, vous pouvez vous procurer une copie des 2 livres en format PDF gratuitement auprès de la mairie ou en me contactant par mail : francois_forster@hotmail.com.

En ajoutant les personnes concernées par ces actes à mon arbre généalogique, je me rends compte que je peux maintenant connecter quasiment toutes les familles Namsheimaises de mon enfance, à partir du moment où elles ont un parent ou grand-parent né à Namsheim.

J'ai construit l'arbre généalogique de Namsheim. Vous pouvez naviguer sur cet arbre (il faut créer un compte gratuit) sur le site geneanet à l'adresse <https://gw.geneanet.org/francoisforster>. Notez que les personnes vivantes y sont masquées dans le respect de la vie privée.

En analysant toutes ces données, je vois que je suis cousin avec toutes les familles Namsheimaises, et même que toutes ces familles sont connectées entre elles, de plus ou moins loin. Nous sommes tous cousins!

Avec un peu de recul, ce résultat n'est plus trop surprenant, car c'est le cas pour tous les petits villages alsaciens.

Par exemple, Joseph KOENIG (1809 -1891) & Marie Anne SCHMITT (1818 - 1885) sont des ancêtres des familles BADER, BERINGER, DELAROQUE, FORSTER, FRETZ, GOETZ, GROSS, GUBLER, GUTH (Gérard), JEGGY, KASEL, KOENIG, LIER (Rémi), SCHMITT, SEILER et VONAU.

Je me suis même amusé à calculer le taux de parenté entre toutes les familles Namsheimaises de mon enfance, 31 en tout, (je suis informaticien après tout) et en voilà le résultat.

Les cases sont plus ou moins rouges en fonction du taux de parenté. Rouge vif pour les cousins germains. La relation la plus distante est entre la famille KURY et les familles TOURRE et WILLIG Gérard (cousins au 7ème degré).

On pourrait encore en dire beaucoup sur cet arbre, comme, par exemple, qu'elle est la famille moderne, la plus Namsheimaise (ayant le plus d'ancêtres de Namsheim) ?

Réponse dans un prochain article...

Je travaille sur un 3ème livre, d'un format similaire aux recherches généalogiques du père Morand GUTH, et combinant toutes les données disponibles par famille.

Un grand remerciement à Valérie WILLIG, Rémy JEGGY, Arthur LINDER et Francis VONARB sans qui cela n'aurait pas été possible.

N'hésitez pas à me contacter par mail (francois_forster@hotmail.com) pour discuter de généalogie. J'en serais ravi!

Par François Forster

	Bader	Beringer	Delaroque	Deparis	Eich	Forster	Fretz	Furstoss Alain	Furstoss Yvan	Goetz	Gross	Gubler	Guth	Guthmann	Jeggy	Judas	Kasel	Kauffmann	Koenig	Kury	Lier Romain	Lier Remi	Linder	Scheicher Clarisse	Scheicher Luc	Schmitt	Seiler	Tourre	Vonau	Willig Corinne	Willig Sandrine	
Bader		0.5%	0.6%	0.3%	0.2%	1.7%	0.3%	0.4%	0.1%	1.1%	0.8%	1.0%	1.0%	0.4%	0.7%	1.1%	0.4%	0.2%	0.5%	0.0%	0.2%	1.8%	0.0%	0.9%	0.0%	0.4%	3.6%	0.0%	0.9%	3.2%	0.9%	
Beringer	0.5%		0.6%	0.2%	0.3%	1.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.6%	0.5%	1.2%	0.1%	0.0%	0.6%	0.5%	0.4%	0.3%	0.6%	0.1%	0.1%	0.1%	3.2%	0.0%	3.2%	0.1%	0.4%	1.1%	0.0%	0.5%	0.2%	0.5%
Delaroque	0.6%	0.6%		6.3%	0.2%	0.5%	1.6%	4.8%	12.5%	1.8%	0.3%	1.2%	0.3%	0.0%	3.2%	0.6%	2.4%	0.2%	0.8%	0.0%	1.6%	2.1%	0.0%	0.3%	0.1%	2.4%	2.1%	0.0%	0.3%	0.2%	0.3%	
Deparis	0.3%	0.2%	6.3%		0.3%	0.1%	3.1%	3.2%	6.3%	1.6%	0.1%	1.6%	0.3%	0.0%	0.1%	0.3%	1.6%	0.3%	0.1%	0.1%	3.2%	3.2%	0.0%	0.1%	0.2%	1.6%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	
Eich	0.2%	0.3%	0.2%	0.3%		1.0%	0.1%	0.3%	0.1%	0.2%	0.5%	0.2%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	12.5%	0.3%	0.0%	0.1%	0.7%	0.0%	0.2%	0.0%	0.1%	0.3%	0.0%	0.2%	0.2%	0.9%	
Forster	1.7%	1.1%	0.5%	0.1%	1.0%		0.1%	0.1%	0.1%	1.6%	6.3%	1.6%	0.1%	0.0%	0.5%	0.5%	0.2%	1.0%	0.7%	0.1%	0.1%	3.4%	0.0%	0.2%	0.1%	0.2%	3.2%	0.0%	1.7%	0.2%	2.4%	
Fretz	0.3%	0.1%	1.6%	3.1%	0.1%	0.1%		0.8%	1.6%	0.4%	0.1%	0.4%	0.3%	0.0%	0.1%	0.3%	0.4%	0.1%	0.1%	0.1%	3.1%	3.9%	0.0%	0.1%	0.2%	0.4%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	
Furstoss Alain	0.4%	0.2%	4.8%	3.2%	0.3%	0.1%	0.8%		4.7%	1.6%	0.1%	1.6%	0.3%	0.0%	0.1%	0.3%	6.3%	0.3%	0.2%	0.1%	0.8%	3.2%	0.0%	0.1%	0.2%	6.3%	0.4%	0.0%	0.1%	0.4%	0.1%	
Furstoss Yvan	0.1%	0.1%	12.5%	6.3%	0.1%	0.1%	1.6%	4.7%		0.8%	0.0%	0.8%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.8%	0.1%	0.1%	0.0%	1.6%	1.6%	0.0%	0.1%	0.1%	0.8%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	
Goetz	1.1%	0.6%	1.6%	1.6%	0.2%	1.6%	0.4%	1.6%	0.8%		0.8%	3.3%	0.3%	0.0%	1.3%	0.6%	1.3%	0.2%	0.5%	0.1%	0.5%	3.3%	0.0%	0.2%	0.1%	1.3%	7.8%	0.1%	0.9%	0.2%	0.2%	
Gross	0.8%	0.5%	0.3%	0.1%	0.5%	6.3%	0.1%	0.1%	0.0%	0.8%		0.8%	0.1%	0.0%	0.3%	0.6%	0.1%	0.5%	0.4%	0.0%	0.1%	1.7%	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	1.7%	0.4%	1.2%	0.1%	0.5%	
Gubler	1.0%	1.2%	1.2%	1.6%	0.2%	1.6%	0.4%	1.6%	0.8%	3.3%	0.8%		0.2%	0.0%	0.4%	0.4%	1.0%	0.2%	0.4%	0.0%	0.4%	3.2%	0.0%	0.8%	0.1%	1.0%	1.9%	0.0%	0.9%	0.2%	0.3%	
Guth	1.0%	0.1%	0.3%	0.3%	0.1%	0.1%	0.3%	0.3%	0.1%	0.3%	0.1%	0.2%		0.0%	3.3%	3.1%	0.2%	0.1%	0.2%	0.2%	0.3%	0.4%	0.2%	0.1%	0.0%	0.2%	0.8%	0.0%	0.1%	0.5%	0.1%	
Guthmann	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%		0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%	0.8%	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.8%	0.4%	
Jeggy	0.7%	0.6%	3.2%	0.1%	0.1%	0.5%	0.1%	0.1%	0.1%	1.3%	0.3%	0.4%	3.3%	0.1%		0.6%	1.6%	0.1%	3.3%	0.4%	0.2%	1.0%	0.2%	0.3%	0.1%	1.6%	3.1%	0.1%	0.6%	0.6%	0.3%	
Judas	1.1%	0.5%	0.6%	0.3%	0.1%	0.5%	0.3%	0.3%	0.1%	0.6%	0.6%	0.4%	3.1%	0.1%	0.6%		0.3%	0.1%	0.4%	0.2%	0.3%	0.7%	0.0%	0.2%	0.0%	0.3%	1.0%	0.8%	3.2%	0.3%	0.2%	
Kasel	0.4%	0.4%	2.4%	1.6%	0.1%	0.2%	0.4%	6.3%	0.8%	1.3%	0.1%	1.0%	0.2%	0.0%	1.6%	0.3%		0.1%	0.7%	0.0%	0.4%	1.9%	0.0%	0.2%	0.1%	12.5%	1.2%	0.0%	0.2%	1.8%	0.2%	
Kauffmann	0.2%	0.3%	0.2%	0.3%	12.5%	1.0%	0.1%	0.3%	0.1%	0.2%	0.5%	0.2%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%		0.3%	0.0%	0.1%	0.7%	0.0%	0.2%	0.0%	0.1%	0.3%	0.0%	0.2%	0.2%	0.9%	
Koenig	0.5%	0.6%	0.6%	0.1%	0.3%	0.7%	0.1%	0.2%	0.1%	0.5%	0.4%	0.4%	0.2%	0.1%	3.3%	0.4%	0.7%	0.3%		0.0%	0.1%	0.7%	0.0%	0.3%	0.0%	0.7%	1.4%	0.1%	0.5%	1.0%	0.4%	
Kury	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.4%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%		0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	3.2%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	
Lier Romain	0.2%	0.1%	1.6%	3.2%	0.1%	0.1%	3.1%	0.6%	1.6%	0.5%	0.1%	0.4%	0.3%	0.0%	0.2%	0.3%	0.4%	0.1%	0.1%	0.1%		0.8%	0.0%	0.1%	0.2%	0.4%	0.2%	0.0%	0.1%	0.3%	0.1%	
Lier Remi	1.8%	3.2%	2.1%	3.2%	0.7%	3.4%	3.9%	3.2%	1.6%	3.3%	1.7%	3.2%	0.4%	0.0%	1.0%	0.7%	1.9%	0.7%	0.7%	0.1%	0.8%		0.0%	0.2%	0.2%	1.9%	3.5%	0.0%	2.0%	0.2%	0.4%	
Linder	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	
Scheicher Clarisse	0.9%	3.2%	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.8%	0.1%	0.4%	0.3%	0.2%	0.2%	0.3%	0.0%	0.1%	0.2%	0.0%		0.1%	0.2%	0.4%	0.0%	0.2%	1.6%	3.3%		
Scheicher Luc	0.0%	0.1%	0.1%	0.2%	0.0%	0.1%	0.2%	0.2%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.6%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	3.2%	0.2%	0.2%	0.0%	0.1%		0.1%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	
Schmitt	0.4%	0.4%	2.4%	1.6%	0.1%	0.2%	0.4%	6.3%	0.8%	1.3%	0.1%	1.0%	0.2%	0.0%	1.6%	0.3%	12.5%	0.1%	0.7%	0.0%	0.4%	1.9%	0.0%	0.2%	0.1%		1.2%	0.0%	0.2%	1.8%	0.2%	
Seiler	3.6%	1.1%	2.1%	0.1%	0.3%	3.2%	0.1%	0.4%	0.1%	7.8%	1.7%	1.9%	0.6%	0.1%	3.1%	1.0%	1.2%	0.3%	1.4%	0.2%	0.2%	3.5%	0.0%	0.4%	0.1%	1.2%		0.1%	1.9%	3.4%	0.5%	
Tourre	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.8%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%		0.8%	0.0%	0.0%
Vonau	0.9%	0.5%	0.3%	0.1%	0.2%	1.7%	0.1%	0.1%	0.0%	0.9%	1.2%	0.9%	0.1%	0.1%	0.6%	3.2%	0.2%	0.2%	0.5%	0.0%	0.1%	2.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.2%	1.9%	0.8%		0.2%	0.3%	
Willig Corinne	3.2%	0.2%	0.2%	0.1%	0.2%	0.2%	0.1%	0.4%	0.1%	0.2%	0.1%	0.2%	0.5%	0.8%	0.5%	0.3%	1.8%	0.2%	1.0%	0.0%	0.3%	0.2%	0.0%	1.6%	0.1%	1.8%	3.4%	0.0%	0.2%		1.6%	
Willig Sandrine	0.9%	0.5%	0.3%	0.1%	0.9%	2.4%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.5%	0.3%	0.1%	0.4%	0.3%	0.2%	0.2%	0.9%	0.4%	0.0%	0.1%	0.4%	0.0%	3.3%	0.0%	0.2%	0.5%	0.0%	0.3%	1.6%		

Avez-vous des histoires de famille ou des informations concernant des cousins d'Amérique ?

Je fais aussi des recherches généalogiques de l'autre côté de l'atlantique, car beaucoup d'Alsaciens, et certains Nambsheimois, ont émigré aux Etats-Unis.

Je viens de trouver des petits-enfants de François Xavier GUTH (né à Nambsheim en 1866, fils de Jean Etienne GUTH et Marie Anne BIELMANN) à

Philadelphie, qui découvrent que leur grand-père était de Nambsheim.

Si vous avez des histoires de famille ou des informations concernant des cousins d'Amérique, je vous prie de prendre contact avec moi (francois_forster@hotmail.com).

Le Presbytère de Namsheim

En 1865, la commune de Namsheim (population de 564 habitants) possède près de l'église un presbytère en très mauvais état.

Le conseil municipal de l'époque décida la reconstruction de l'édifice.

L'architecte A.Hartenau de Colmar, rédigea deux avant-projets.

Le premier le 24 juillet 1866 et un deuxième en janvier 1867.

Ce dernier s'éleva à 19500 francs et fut approuvé par Mr le Préfet le 28 juin suivant.

Il devait être mis en exécution lorsque la commune fut informée qu'une partie des ressources allait lui manquer.

Ce projet fut abandonné au profit d'une reconstruction à partir de matériaux issus de l'ancienne douane qui se trouvait à proximité du Rhin.

L'architecte appelé sur les lieux approuva cette reconstruction moyennant une augmentation de la longueur du bâtiment de 2 mètres et des

changements tout en intérieurs et extérieurs.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Adolph de Neuf-Brisach.

La maison des Douanes fut démolie par l'entrepreneur.

Les matériaux désignés pour être réemployés furent ménagés avec soin et leurs transports furent opérés par les habitants de la commune.

L'achèvement des travaux, presbytère et dépendance, furent terminés le 1er décembre de l'année 1867.

Cout total des travaux : 10114 Francs pour la commune.

Réparties en 9418,45 Francs pour l'entrepreneur et 695,70 Francs pour l'architecte.

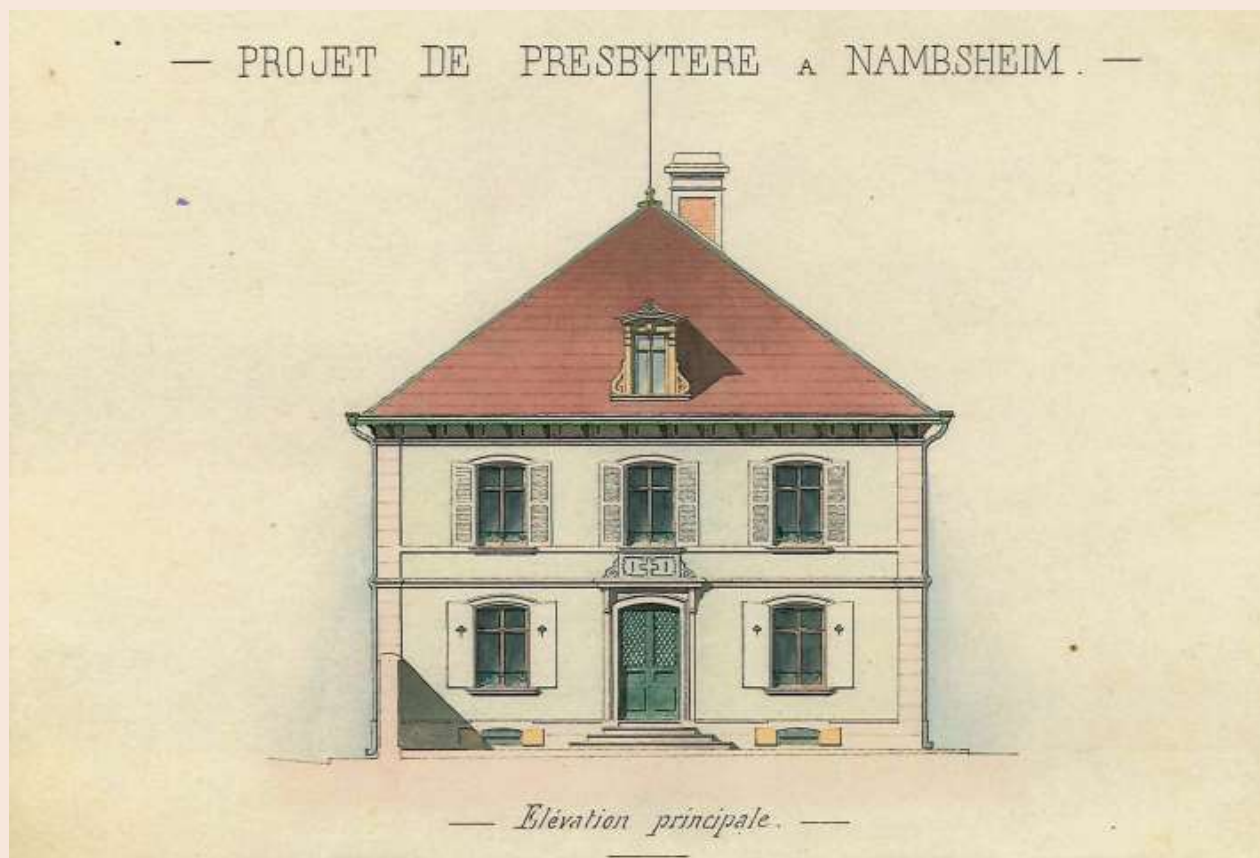
Non compris les matériaux et prestations fournis par la commune.

Valeur des anciens matériaux : 4494,74 Francs.

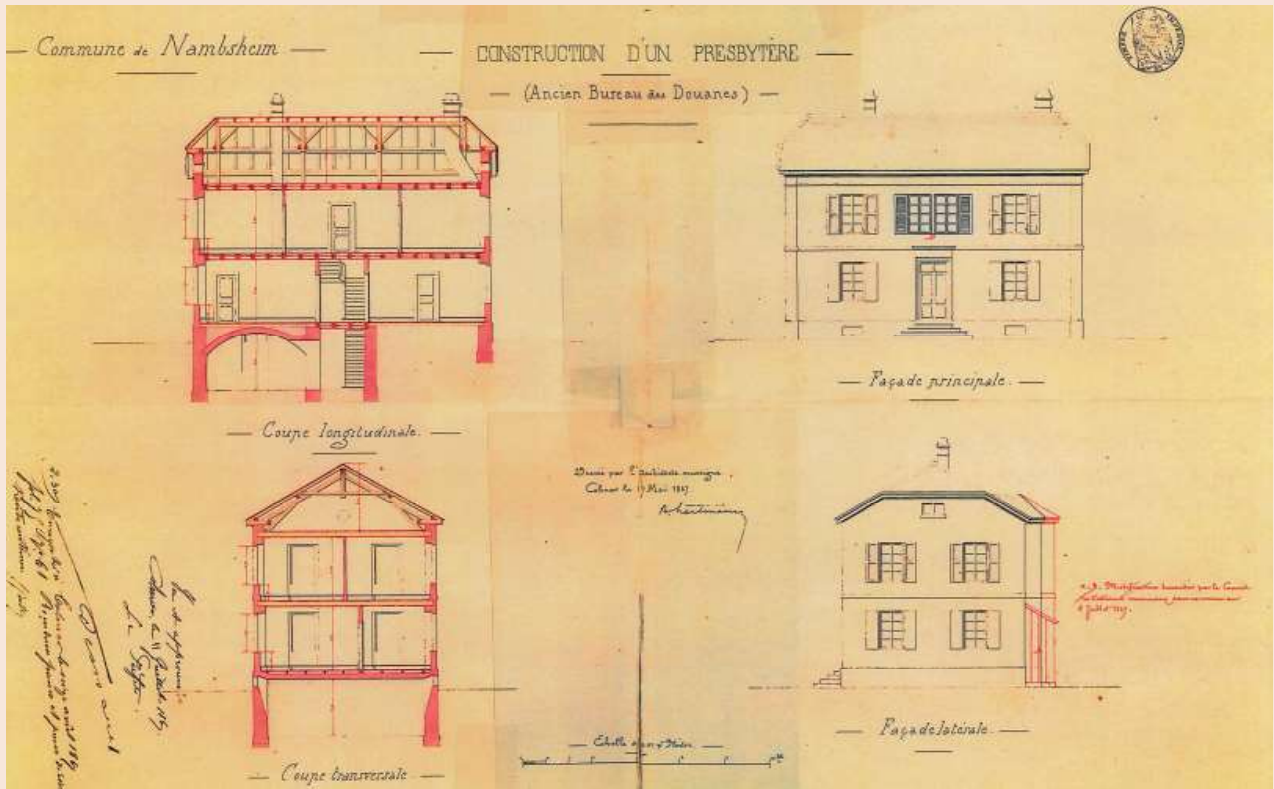
Approuvé par le conseil municipal du 10 Octobre 1869 et le maire Gubler Francois-Antoine

Par Guy Kury

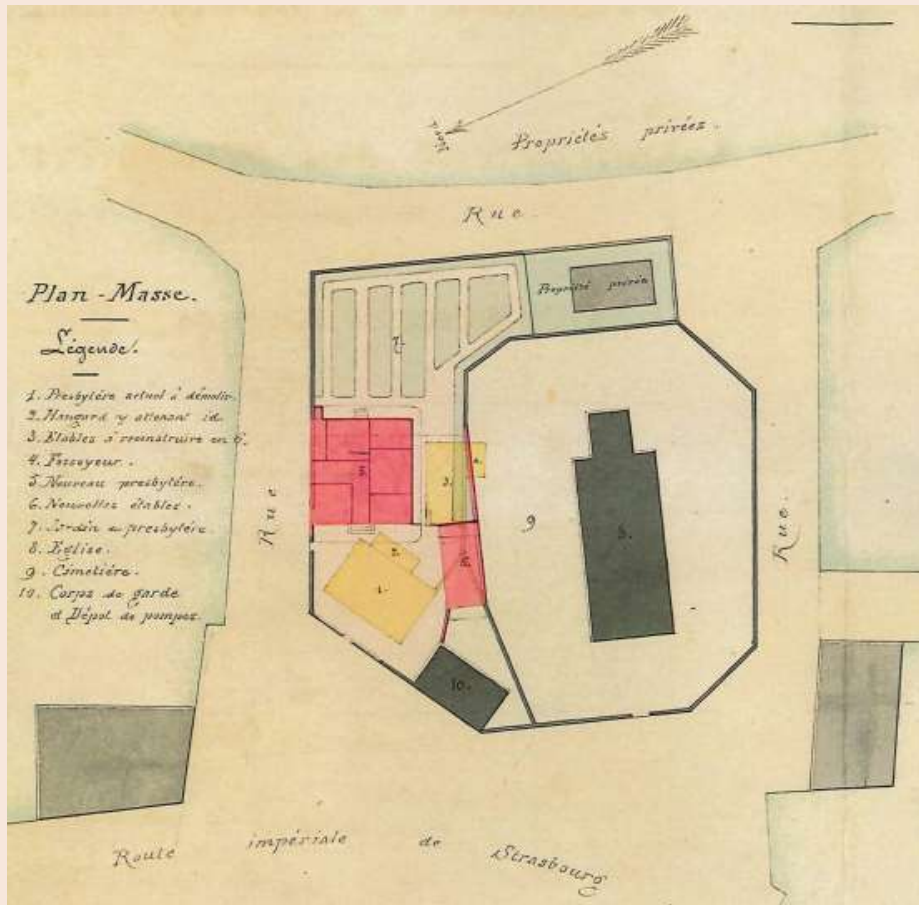
Avant projet du nouveau presbytère



Plan du bâtiment à construire avec les matériaux de la maison des Douanes



Plan de masse de l'ensemble : Eglise, presbytère, cimetière, dépendance en 1865



Réfection de l'école du Tilleul

Suite aux infiltrations d'eau de l'hiver 2021 à l'école du Tilleul, une réfection des salles de classe a été faite.

L'humidité avait dégradé les murs, les crépis et les plaques des plafonds

Travaux réalisés durant les congés scolaires d'été 2022 par l'entreprise de Nambenheim « Les Pierres du Rhin ».

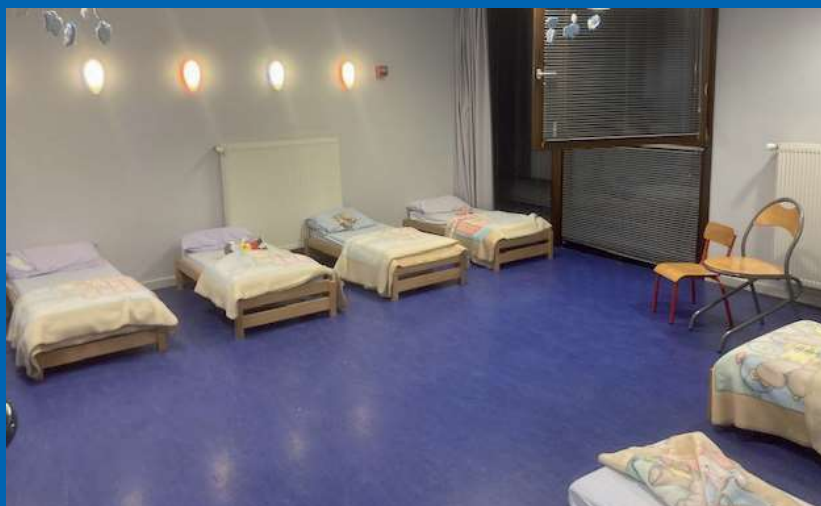
Par Guy Kury



Avant les travaux



Après les travaux



La bibliothèque Municipale de Namsheim

Après plusieurs décennies à s'occuper parfaitement de la Bibliothèque Municipale de Namsheim Elisabeth ROCHE s'accorde une retraite bien méritée.

Elle a confié les clés à Jean Luc TIQUET (de Geiswasser) qui la remercie encore chaleureusement pour tout le travail qu'elle a accompli.

Une bibliothèque Municipale c'est quoi ?

C'est comme la poste : c'est un service. Son accès est libre et gratuit. C'est surtout des livres et ouvrages pour tout âge avec plus de 2000 livres, BD, Romans, Albums pour enfants, etc...

Cette bibliothèque est juste à côté de chez vous, alors pourquoi ne pas y passer ?

La bibliothèque de Namsheim sera ouverte dès Janvier 2023, une semaine sur deux, les semaines impaires (voir le numéro de semaine dans votre calendrier) :

- les mardis de 14h à 16h (pour les enfants scolarisés à Namsheim)
- les mardis de 16h à 18h (pour tout public)
- les mercredis de 14h à 17h (pour tout public)
- les samedis matin de 9h à 12h (pour tout public).

Durant les petites vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte les mercredis et samedis aux heures indiquées ci-dessus.

Ces horaires sont valables jusqu'au 8 Juillet 2023.

Vous pouvez venir consulter les livres sur place, sans être préalablement inscrit.

C'est le principe du libre accès à la culture pour tous. Si vous souhaitez emmener des livres chez vous, l'adhésion est gratuite pour les moins de 18 ans. Elle sera de 10€ pour les 18-65 ans, et de 5€ pour les plus de 65 ans, sur présentation d'une pièce d'identité.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans les ouvrages en stock ou ne trouvez pas votre auteur favori, vous pouvez réserver les livres, que vous désirez, par l'intermédiaire de l'un des bénévoles, au moment de votre visite à la bibliothèque.

Nous remercions tous ceux qui ont pris la peine de nous retourner le questionnaire distribué il y a quelques semaines dans vos boîtes aux lettres.

Nous avons bien noté vos envies d'animations autour de la lecture pour les tout petits ou de jeux pour les plus grands. Pour l'instant, au vu du nombre et de la disponibilité des bénévoles, il ne nous est pas possible d'organiser ce type d'événement.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui souhaiteraient nous aider à monter un projet de ce type, pour encadrer un petit groupe, pendant 1 heure à 1 heure 30, le mercredi après-midi.

Nous voulons que cette bibliothèque soit un lieu de rencontres et de convivialité. La lecture permet de s'évader, de développer ses connaissances, s'informer et d'acquérir un sens critique.

A bientôt dans votre bibliothèque située place de l'église à Namsheim

Le Responsable bénévole, Jean Luc TIQUET



MAIRIE DE NAMBSHEIM

Tél: 03 89 48 60 29

Mail: mairie@namsheim.fr

Jour d'ouverture:

Mardi et Vendredi

De 8h30 à 12h et 14h15 à 18h



Un Calendrier musical de l'Avent ... Au pied de l'arc en ciel !

Ni le froid ni la coupe du monde de football et les multiples animations de Noël dans les villages alentours n'ont réussi à décourager un public de qualité, il faut bien le dire, venu assister au désormais traditionnel concert de Noël du groupe vocal Not'en Vrac de Nambenheim et de ses musiciens.

Choristes et musiciens n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir aux spectateurs un magnifique et divertissant calendrier de l'Avent musical.

Des chants de Noël, mais aussi des œuvres plus contemporaines connus et moins connus.

Du violoncelle au saxophone, du piano à la guitare, en passant par les clarinettes et le basson ; musiciens et choristes ont offert à leur public un concert de grande qualité.

A l'issue du concert spectateurs, choristes et musiciens se sont retrouvés au bistrot du Père Noël pour se réchauffer autour d'un verre de vin chaud, goûter les excellentes pâtisseries maisons.

A noter que ce même concert sera donné dans l'église de Geiswasser le 15 janvier à 16 h 00.

Par Alain Tourre

Des runneuses qui marchent !

Fanny, Valérie et Sarah sont membres des «runners» de Nambenheim, ce groupe de course dont nous vous avons déjà parlé dans les précédents bulletins communaux. Cette année les 3 femmes ont décidé de ralentir la cadence mais de tenir plus longtemps en tentant le Tour de la vallée de la Thur.

La marche organisée par le Club Vosgien propose différents circuits :

- Le « Petit » tour : 29 kilomètres avec 876 mètres de dénivelé
- Le Moyen tour : 46 kilomètres avec 1921 mètres de dénivelé
- Et le Grand tour : 101 km avec 4172 mètres de dénivelé

Comme les presque 1 000 autres participants à cette randonnée, les Nambenheimaises ont pris le départ le week end du 2 juillet dernier sous un soleil éclatant.

Les randonneurs âgés de 7 à 82 ans ont pu apprécier les différents parcours entre chaumes d'altitude, forêts et villages de la vallée.



Plus de 122 bénévoles du CVSA ont été mobilisés tout le week-end pour assurer la logistique, l'intendance et la sécurité de l'épreuve.

Bien qu'il n'y ait pas de chrono officiel sur cette randonnée, nous vous précisons que nos «marcheuses» ont terminé leur «Moyen tour» en un peu moins de 11 heures : un grand bravo à elles ! Et avis aux amateurs, la prochaine édition aura lieu le premier juillet 2023...

Par Jane Neff

Des nominations à la caserne



« Le passage de grade est une étape importante dans une carrière de jeune pompier et il se doit d'être honoré en famille, devant la grande famille SP, mais également les proches ».

C'est par ses mots que l'adjudant-chef Éric Roche a démarré la petite mais ô combien sympathique cérémonie de remise des nominations aux plus jeunes sapeurs-pompiers du CPI.

C'est madame le maire, Christine Schwartz, qui a procédé à la remise des galons de caporal à Emma Linder et à Julia Ludmann et ceux de caporal-chef à Robin Schwartz qui a rejoint depuis 2 ans la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Ces jeunes pompiers sont issus de l'école des JSP de Fessenheim et étaient absents, pour deux d'entre eux, lors de la cérémonie de Sainte-barbe du 3 décembre à Fessenheim.

Après une courte allocution de madame le maire dans laquelle ses encouragements s'adressèrent aux jeunes pompiers et ses remerciements à l'ensemble du corps qui a été alerté 45 fois depuis le début de l'année. Pour clore cette petite cérémonie, le chef de corps invita l'assemblée à une petite collation en l'honneur des nouveaux promus.

Par Alain Tourre

Accident vasculaire cérébral (AVC),

Longtemps considéré comme une fatalité, l'AVC, souvent appelé «attaque cérébrale», est provoqué par un arrêt brutal de la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau, qui entraîne la mort des cellules cérébrales.

L'AVC est une course contre la montre : plus la prise en charge est rapide, moins les séquelles sont importantes. A l'apparition des premiers symptômes, il faut appeler le 15 pour faire intervenir les secours rapidement.

Il est donc indispensable d'apprendre à reconnaître les signes d'alerte d'un AVC qui varient suivant la zone du cerveau touchée:

- paralysie ou engourdissement d'une partie du visage (déviation de la bouche...);
- problèmes d'élocution, impossibilité à émettre une parole ou à trouver ses mots;
- perte de force ou de motricité au niveau d'un membre (bras, jambe) ou d'une partie du corps;
- maux de têtes violents avec des vomissements et des vertiges;
- troubles dans les sensations de toucher ou de la vue.

Le bon réflexe lors de la survenue d'au moins l'un de ces symptômes est d'appeler immédiatement le 15 (et non le médecin traitant) même si les signes disparaissent.

Il convient de rester allongé et de ne pas chercher à se rendre aux urgences par ses propres moyens.

Notez les informations utiles aux professionnels qui assureront la prise en charge de l'AVC :

- nom et date de naissance de la personne
- signes d'alerte identifiés
- horaires de survenue des signes ou heure à laquelle la personne a été vue pour la dernière fois en bonne santé.

Par Alain Tourre

En quelques chiffres :

150 000 AVC chaque année en France. Un toutes les quatre minutes.

C'est le premier handicap acquis de l'adulte.

C'est une urgence médicale : le cerveau est en souffrance, 2 millions de neurones sont détruits par minute.

L'AVC représente aussi la 3ème cause de mortalité chez l'homme et la 2ème chez la femme. 1 personne sur 6 dans le monde sera touchée par un AVC.

Le Grand Est est classé au 3ème rang des 13 régions métropolitaines.

Les facteurs de risque de l'AVC

- l'âge : le risque s'accroît régulièrement à partir de 55 ans
- le tabagisme
- l'hypertension artérielle
- l'obésité abdominale
- une alimentation non équilibrée
- le manque d'activité physique
- le diabète
- la consommation d'alcool
- le stress et la dépression
- les troubles cardiaques (fibrillation auriculaire en particulier).

Accident Vasculaire Cérébral

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION

Pratiquer une activité physique régulière :
natation, vélo, yoga, marche, gymnastique douce ...

Varier son alimentation en privilégiant :
le poisson, la volaille, les légumes, les fruits,
les noix et graines, les huiles végétales (olive ou colza)

En cas d'apparition brutale, même transitoire, d'un de ces quatre signes

1 UNE DÉFORMATION DE LA BOUCHE



2 UNE FAIBLESSE D'UN CÔTÉ DU CORPS BRAS ET/OU JAMBE



3 DES TROUBLES DE LA PAROLE OU DE LA COMPRÉHENSION

BLO L'URRA SERALI



4 PERTE DE LA VISION D'UN ŒIL OU D'UNE PARTIE DU CHAMP VISUEL



N'hésitez pas et appelez
immédiatement **LE**



9 MESURES POUR DIMINUER de près de 90 % le risque* d'AVC

1 CONTRÔLER SA PRESSION ARTÉRIELLE

L'hypertension artérielle est le principal facteur de risque d'AVC
50 % des hypertendus ignorent qu'ils le sont !

Si la pression artérielle est ≥ 140 de maxima et ≥ 90 de minima, consulter un médecin.

4 CONTRÔLER SON RYTHME CARDIAQUE

La fibrillation atriale, arythmie cardiaque la plus fréquente, **multiplie par 5** le risque d'AVC

1 % de la population en France est concernée.

7 MANGER SAINEMENT

Privilégier les fruits, les légumes, le poisson, préparer soi-même les repas et réduire sa consommation de sel et de graisse

2 ARRÊTER DE FUMER



Le tabac **multiplie par 2** le risque d'AVC

3 CONTRÔLER SON CHOLESTÉROL



Demandez conseil auprès de votre médecin traitant

5 CONTRÔLER SA GLYCÉMIE



Demandez conseil auprès de votre médecin traitant

6 AVOIR UN POIDS NORMAL



Surpoids et obésité augmentent le risque d'AVC

8 AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE



Marcher au moins **30 minutes** par jour

9 LIMITER SA CONSOMMATION D'ALCOOL



2 verres/jour maximum et ne pas consommer d'alcool tous les jours. 10 verres maximum par semaine

ÍM BÁRBÍSCHT DISSI SINNA GRÁWA, ou de la genèse de la rue du Canal d'Alsace.

Un chemin de terre battue délimite la propriété, première esquisse de ce qui sera, un jour, la rue du Canal D'Alsace. Un petit poème, un peu bancal, qui se transmet depuis ce temps-là, nous donne le nom du précédent propriétaire, et nous dit comment, dorénavant, on appellera le domaine: em Barbíscht Dissi sinna Gráwa (le fossé de Jean-Baptiste – Dissi étant ,comme Schambadissi, un diminutif de Jean-Baptiste).

GELOBT SÈYSCH DÜ HERR JESÜS CHRÍSCHT
DR NAGALE FIART MÍSCHT
VUM HÍMMEL OWA ÁWA
ÍM BARBÍSCHT DISSI SINNA GRÁWA

La photo nous montre les Barbisch assis sur un petit banc, à la gauche d'une grange qui, si elle existait encore, se trouverait derrière l'abri bus. Estimant l'âge de la petite Alphonsine à 4 ou 5 ans, nous pouvons presque supposer l'année: 1936 ou 1937.

De gauche à droite, nous avons:

Alphonse Barbisch (1904-1983), le fils de Jean-Baptiste;

Jean-Baptiste Barbisch (1872-1958); Alphonsine (1932-2020), sur les genoux de son grand-père;

Marie-Anne Barbisch, née Lier (1865-1941), l'épouse de Jean-Baptiste;

Jean-Baptiste Lier, le frère de Marie-Anne; Joséphine Barbisch (1906-1976), qui est une née



Weiss, qui vient donc de la maison où vit, aujourd'hui, sa nièce Marthe;

Berhte la fille de Jean-Baptiste Lier, au premier plan.

Derrière le bâtiment, à droite sur la photo, les Barbisch construiront, en 1937, une autre grange, aujourd'hui: 3, rue du Canal.

Maître d'oeuvre: Jeggy Alphonse, une personnalité fort estimée et respectée de mémoire de Barbisch.

En 1947, on démolira l'ancienne demeure, à peine visible sur la photo, ne laissant qu'une chambre qu'on y avait rajouté avant la guerre, pour rebâtir la maison.

C'est à cette grange, bâtie en 1937, qu'Alphonsine et son mari, André Schelcher, rajouteront, en 1956, cette petite annexe, leur première petite menuiserie.

Bientôt, ils construiront un autre bâtiment, véritable atelier, mis en fonction en 1967, dont le premier étage fera office d'habitation à partir de 1970.

C'est aujourd'hui le 5, rue du Canal. Un dernier Bâtiment, ouvert en 1974, se soldera par la fin des Cuisines Schelcher en 1981.

C'est aujourd'hui le local des pompiers. Rappelons que le premier bâtiment construit de l'autre côté de la rue, nous le devons à Weiss Paul (1929-2021), neveu de Joséphine et cousin d'Alphonsine.

Par Michel SCHELCHER

Les derniers seigneurs de Nambenheim: Jean-Philippe et François-Philippe d'Anthès (1738-1789)



Douzième volet de l'histoire de Nambenheim et de son château par Morand Guth.

Traduction par Michaela Backhaus.

Jean-Philippe d'Anthès (1699-1760)

Seigneur de Nambenheim, il est le fils de Jean Henri d'Anthès(1), maître de forges, un des pionniers de l'industrie métallurgique en Alsace.



Après un début de carrière dans la magistrature, il est conseiller au Conseil Souverain d'Alsace(2) de 1725 à 1732, il devient à son tour maître de forges en prenant, au décès de son père en novembre 1733, la direction générale des entreprises familiales.

Les affaires florissantes lui permirent d'acquérir la Seigneurie de Nambenheim en octobre 1738 (voir Vente de la Seigneurie dans le bulletin communal n° 38).

Le Seigneur de Nambenheim

résidait essentiellement dans le château de Soultz, l'Hôtel Saint-Michel, que son père avait acheté en 1720, château habité jusqu'en 1970 par ses descendants, le baron Marc de Heeckem d'Anthès. Dans le château de Nambenheim, Jean-Philippe d'Anthès n'occupait qu'une seule chambre pour ces séjours dans le village.

En 1738, lors de la prise de possession, quatre personnes prêtent serment, dont trois affectées à la surveillance des biens et au respect des droits seigneuriaux.

A l'instar de leurs devanciers, ils ont eu maille à partir avec les communautés villageoises de Nambenheim et du voisinage immédiat, sur l'exercice du droit de pâturage ou sur les coupes



de bois dans les forêts (Streuthgrün), questions sujettes à conflits et à querelles incessantes.

Il meurt le 21 décembre 1760 à Soultz où il est enterré. Son épitaphe est encore visible aujourd'hui dans l'église de cette ville. Son fils aîné François-Philippe d'Anthès lui succède, dans ses titres nobiliaires, dans ses biens et ses droits.

François-Philippe d'Anthès (1730-1807)



Le baron devra faire face à bien d'autres conflits dont les problèmes de délimitation des propriétés et des bans communaux, avec Heiteren, Balgau ou le Rheinfelderhof.

La question, soulevée dès

1666, n'est pas tranchée et la saisine du Conseil souverain, si elle permet de trancher et de clarifier certaines situations, n'épuise pas tout le contentieux.

La question est pour le moins insoluble dans sa totalité, en l'absence de cadastre ou d'autres documents officiels, de surcroît dans une zone perturbée par plusieurs conflits militaires.

De même, le baron d'Anthès va être confronté à l'impétuosité du Rhin, qui, en submergeant les îles, en modifie la configuration, détruit bois et cultures de chanvre notamment. Le seigneur avait autorisé les ouvriers agricoles à cultiver le chanvre dans un endroit idéal pour ces plantations à l'abri des crues du Rhin (le Mattfeld), leur évitant ainsi des pertes de récolte qui engendraient tout naturellement des difficultés de paiement des intérêts dus.

Ne parvenant plus à développer les forges de Willer et d'Oberbruck, il se défait des entreprises minières et sidérurgiques des vallées de Saint-Amarin et Masevaux, ne conservant que la propriété de la Renardière et de la Manufacture de fer-blanc de Wegscheid. François-Philippe crée en 1762 à Wesserling une manufacture d'indiennes et apparaît à la fin de l'Ancien Régime, comme le banquier des grandes familles du Conseil souverain, de la noblesse régionale et de la petite bourgeoisie. Il investit également sa grande fortune en d'innombrables prêts d'intérêt dans la paysannerie

de Haute Alsace.

Dans un courrier du 6 août 1764 on apprend que François-Philippe d'Anthès demande aux ouvriers agricoles de Nambshem qui cultivent les 250 ha lui appartenant de lui verser un bail annuel à la Saint-Martin faute de quoi il disposerait des terres à sa guise. Les ouvriers agricoles supplient le seigneur de leur laisser les terres, en contrepartie de quoi ils s'engagent à payer les intérêts demandés à condition toutefois que les taux soient revus à la baisse en cas de mauvaises récoltes dues à la grêle ou aux crues du Rhin.

Le seigneur ne pourrait disposer des terres cultivées par un ouvrier que s'il ne lui a pas payé les intérêts.

Resté célibataire, le baron François-Philippe d'Anthès décède à Soultz en 1807.




(1) Jean-Henri d'Anthès (1670-1733)

issu d'une famille originaire du Palatinat qui avait été intégré à la noblesse française par Louis XV en décembre 1731.

Il avait débuté à la direction de la forge d'Oberbruck et fondé, en 1718 à Wegscheid, une manufacture royale de fers-blancs. En juillet 1730 le Roi Louis XV délivre ainsi des lettres patentes pour l'établissement d'une Manufacture royale d'armes blanches en Alsace.

Jean-Henri d'Anthès qui exploite et dirige déjà les différentes forges en Haute-Alsace (actuel Haut-Rhin), reçoit l'autorisation d'y fabriquer des armes blanches pour le service du roi à condition de les vendre à un dixième de moins que celles qui se vendaient à Solingen (ville de Westphalie).

(2) Le conseil souverain d'Alsace est un conseil créé en septembre 1657 par Louis XIV à la suite de la réunion de l'Alsace à la France par les traités de Westphalie de 1648.



**Le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers
Municipaux et les
employés communaux
vous souhaitent une
bonne année 2023.**